

## Porc : de plus en plus d'éleveurs indépendants

Le nombre de porcs issus d'éleveurs qui n'adhèrent à aucune coopérative ne cesse de grimper depuis quelques années. Une tendance qui inquiète le mouvement coopératif.



La production venant d'éleveurs indépendants progresse pour les porcs de la zone Uniporc. | ARCHIVES JOEL LE GALL, OUEST-FRANCE

En dix ans, la proportion de porcs issus d'élevages indépendants a été multipliée par 3,6 en France, passant de 240 000 en 2014 à près de 863 000 en 2024, selon les statistiques d'Uniporc. L'organisme assure la pesée et le classement de tous les animaux entrant dans les abattoirs des trois quarts de l'Hexagone (huit régions).

Cette production progresse chaque année et représente aujourd'hui 4,7 % des 18,3 millions de porcs de la zone Uniporc. Combien d'élevages en sont à l'origine ? Une bonne centaine de bonne source, principalement bretons, surtout des « gros ».

### « Les coopératives déresponsabilisent les éleveurs »

Cette progression dans un secteur en décroissance interroge. Dans le Finistère, un de ces indépendants témoigne. Dans son élevage de 800 truies (dix salariés, 25 000 porcs produits

à l'année) géré avec sa sœur Karine, Arnaud Le Verge, 52 ans, chérit sa liberté depuis une quinzaine d'années. Il a pourtant été un pro-coopérative avec Léon-Tréguier (LT) dans le nord-Finistère, devenue depuis Evel'Up. Son père Jean-Pierre en fut le président pendant près de quinze ans.

« C'était l'époque où la coopérative était au service des éleveurs, dit Arnaud Le Verge. Les éleveurs décidaient des formations à monter pour progresser ensemble (management, technique, etc.). » Mais son enthousiasme a été douché quand « les coopératives ont pris du poids. Elles ont fini par déresponsabiliser les éleveurs. »

Au début 2010, Arnaud Le Verge et une dizaine d'éleveurs quittent LT. Ils rejoignent une autre structure, mais la greffe ne prend pas.

Arnaud Le Verge se lance alors dans une idée folle : commercialiser en direct, avec deux autres éleveurs, leur viande sous cahier des charges et marque propre (Belroz) auprès d'un distributeur. L'aventure dure deux ans. « J'ai perdu de l'argent, mais j'ai essayé. C'est ma fierté. Je sais maintenant que je suis un éleveur, et rien d'autre. » Un éleveur indépendant et qui le revendique.

« Dans ma situation, j'estime être mieux loti que si j'étais en coopérative. J'ai un partenaire abatteur fidèle [Bigard Quimperlé], des services techniques privés que je considère plus performants qu'en coopérative. J'économise sur la cotisation [1 € par porc environ] et j'obtiens de meilleurs prix sur les différents intrants [aliment, produits vétérinaires, etc.]. »

### Bénéficier d'une aide en cas de « pépin »

Le revers de la médaille ? Un délai de paiement plus long qu'en coopérative (quinze jours contre deux jours en coop) et la solitude du chef d'entreprise. L'éleveur de Plouider ne fait pas de prosélytisme. Il a conscience qu'un petit éleveur qui travaille « le nez dans le guidon » a besoin d'une coopérative. Mais, dans sa situation, il ne reviendra plus en arrière. Et c'est bien dommage, semble dire Michel Bloc'h. Pour le président de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB), c'est « le collectif [qui] permet de maintenir une production faite de petits et de gros élevages ». Adhérer à un groupement permet aux éleveurs rencontrant « un pépin sanitaire ou une crise économique » de bénéficier d'une aide. « Les coopératives rapportent à l'éleveur plus qu'elles ne lui coûtent.



Franck JOURDAIN.

Publié le 23/01/2025 à